

CAP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Après une troisième de collège, la spécialité « métiers du plâtre et de l'isolation » vous prépare aux **métiers du second œuvre par la voie de l'apprentissage**.

Ce certificat d'aptitude professionnel permet d'acquérir de solides compétences à travailler en équipe dans le secteur du bâtiment.

Vous êtes curieux(se) et créatif(ve).



Vous avez le sens de l'accueil et des qualités d'écoute.

Vous êtes dynamique, motivé(e).



Vous aimez le travail en équipe.



Lycée des métiers Boucher de Perthes
1 rue Paul Delique
80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 25 41 00

Contact : ALLART Franck
Directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles
03 22 25 41 68 / 06 16 91 07 01 franck.allart@ac-amiens.fr

Enseignement professionnel

- Construction et lecture de plans
- Ouvrage courant et isolation
- Ouvrage annexe et finition
- Prévention-santé-environnement



Enseignement général

- Mathématiques et sciences physiques
- Histoire-géographie et EMC
- Français
- Anglais
- Arts appliqués
- Education Physique et sportive

Période de formation en entreprise

- **3 semaines en entreprise et une semaine à l'UFA** en alternance,

Débouchés professionnels

- Plaquiste
- Entreprise du bâtiment
- staffeur

Poursuites d'études

- Poursuite d'études Mc plaquiste, Titre professionnel carreleur.
- Poursuite d'étude en préparant un autre cap en une année.

Pour en savoir plus

Consultez la rubrique dédiée au CAP métiers du plâtre et de l'isolation sur le site du lycée :
<https://www.lyceeboucherdeperthes.fr/>

